

# ***Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham***

LE 23 MARS 2016

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham, tenue le 23 mars 2016, à 18h30, à la salle du Centre communautaire Louis-Renaud, situé au 270, route du Canton, à Brownsburg-Chatham; lieu autorisé par la résolution numéro 10-05-170.

Sont présents :

Siège numéro 1 : Yvan Caron  
Siège numéro 2 : Pierre Leclerc  
Siège numéro 3 : Louis Quevillon  
Siège numéro 4 : Michel Brisson  
Siège numéro 5 : Catherine Trickey  
Siège numéro 6 : Martin Charron

Est absent:

Le Maire : Serge Riendeau

Formant quorum sous la présidence du Maire suppléant, Monsieur Martin Charron.

Est également présent :

Monsieur René Tousignant, directeur général et greffier.

## ***MOMENT DE RÉFLEXION***

## ***OUVERTURE DE LA SÉANCE***

Monsieur le Maire suppléant ouvre la séance à 18h30.

Le Conseil municipal, conformément aux articles 323 et 338 de la *Loi sur les cités et villes*, constate et il est établi que l'avis de convocation de la séance spéciale a été signifié à tous les membres du Conseil municipal. Les membres du Conseil municipal ont signé, une renonciation à ce que l'avis leurs soient envoyés par courrier recommandé et ont reçu, au même moment, une copie de l'ordre du jour.

La séance est ouverte à 18h30 par le Maire suppléant, monsieur Martin Charron référant à l'ordre du jour.

1. Ouverture de la séance extraordinaire;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Période de questions portant exclusivement sur les sujets;
4. Dépôt de la démission du Maire, monsieur Serge Riendeau;
5. Demande d'autorisation de tournage sur le Domaine public – Staynerville Est – Samedi le 26 mars 2016;

***Procès-verbal du Conseil municipal de la  
Ville de Brownsburg-Chatham***

6. Période de questions portant exclusivement sur les sujets;
7. Levée de la séance extraordinaire.

**16-03-91**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance de l'ordre du jour proposé;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Pierre Leclerc, appuyé par monsieur le conseiller Michel Brisson et il est résolu:

QUE l'ordre du jour soit et est adopté tel proposé.

Adoptée à l'unanimité

***QUATRE (4) CONTRIBUABLES SONT PRÉSENTS DANS LA  
SALLE DE DÉLIBÉRATION***

***1<sup>e</sup> PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT EXCLUSIVEMENT  
SUR LES SUJETS***

***AUCUNE QUESTION***

**DÉPÔT OFFICIEL PAR LE GREFFIER DU DOCUMENT  
SUIVANT :**

➤ **Lettre de démission du Maire, monsieur Serge Riendeau**

Constat et déclaration de vacance au poste du Maire, conformément à l'article 333 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

**16-03-92**

**DEMANDE D'AUTORISATION DE TOURNAGE SUR LE  
DOMAINE PUBLIC – STAYNERVILLE EST – SAMEDI LE  
26 MARS 2016**

CONSIDÉRANT une demande de tournage d'un film, prochainement sur le territoire de la Ville de Brownsburg-Chatham;

CONSIDÉRANT QUE les lieux privilégiés pour le tournage du film sont situés dans le secteur de la montée Staynerville Est, entre la montée La Branche et le chemin de fer;

CONSIDÉRANT QUE le tournage durera qu'une seule journée, le samedi 26 mars 2016, entre 7 h et 13 h;

***Procès-verbal du Conseil municipal de la  
Ville de Brownsburg-Chatham***

CONSIDÉRANT QUE la circulation devra se faire en alternance;

CONSIDÉRANT QUE le demandeur s'engage à nous fournir un certificat d'assurances responsabilité durant le tournage pour un minimum de 2 000 000,00 \$;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance du rapport de service de la Directrice du Service des travaux publics, madame Sonja Lauzon, ainsi que de ses recommandations;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Louis Quevillon, appuyé par monsieur le conseiller Pierre Leclerc et il est résolu:

QUE le Conseil municipal autorise la demande de tournage d'un film sur le domaine public, à savoir sur le tronçon de la montée Staynerville Est, entre la montée La Branche et le chemin de fer, pour le samedi, 26 mars 2016 entre 7 h et 13 h.

Adoptée à l'unanimité

***VARIA***

***DOSSIERS DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL***

Monsieur le conseiller Pierre Leclerc déclare que dès demain matin, (soit le 24 mars 2016), il va demander à son avocat de retirer sa plainte déposée contre la Ville de Brownsburg-Chatham.

***2<sup>e</sup> PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT EXCLUSIVEMENT  
SUR LES SUJETS***

***AUCUNE QUESTION***

**16-03-93**

**LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

À 18h42 il est proposé par monsieur le conseiller Michel Brisson, appuyé par madame la conseillère Catherine Trickey et il est résolu :

QUE la présente séance soit levée.

Adoptée à l'unanimité

---

Martin Charron,  
Maire suppléant

---

René Tousignant, MAP, OMA  
Directeur général et greffier